



## LE MOT DE L'AMBASSADEUR

Chers compatriotes,

De récents événements ont appelé mon attention sur les conditions de prise en compte, par chacun, de sa situation en matière de santé.

En effet, la section consulaire est souvent appelée à l'aide pour de nombreux cas entraînant une prise en charge médicale, voire hospitalière (maladie, accidents, etc.).

En raison des problématiques liées aux difficiles conditions locales (réglementation, coûts des actes ou autres), il est indispensable que chacun prenne conscience de l'absolue nécessité d'être médicalement assuré.

Le mois d'avril approchant avec ses festivités, je vous souhaite à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de Songkran.



Gilles GARACHON

## L'ACTIVITE CONSULAIRE

### *Déclarations de revenus en vue de la formalité de visa*

Précisions et procédure se trouvent [ICI](#).

### *Passeport - Photos*

La section consulaire rappelle qu'il est indispensable de se munir de photos lors de votre démarche d'obtention ou de renouvellement de votre passeport. A ce propos, il est important de rappeler les normes imposées par le ministère de l'Intérieur que vous pourrez retrouver [ICI](#).

### *Elections 2017*



Certains compatriotes ont fait part de leur surprise suite à la réception de courriels émanant de candidats ou de partis politiques.

Il faut savoir que, conformément au code électoral et à la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976, les listes électorales consulaires (LEC) contiennent des informations personnelles dont l'adresse électronique.

Or, le Conseil Constitutionnel, le Conseil d'Etat et la jurisprudence reconnaissent à ces LEC une naturelle finalité électorale ou de communication politique.

Par ailleurs, lors de l'inscription consulaire, chaque compatriote inscrit à la possibilité de communiquer deux adresses électroniques, l'une pour les échanges avec l'ambassade et l'autre qui figurera sur la liste électorale de Bangkok.

Cette seconde adresse est donc communicable aux candidats, aux élus et aux partis et groupements politiques.

S'il le souhaite, chacun a la possibilité de communiquer une adresse électronique exclusivement destinée à figurer sur la LEC. Pour ce faire, connectez-vous au site [Monconsulat.fr](http://Monconsulat.fr) et, dans la rubrique « données personnelles » ajoutez l'adresse électronique dédiée.

### *Acheter son logement, en France à deux, sans être mariés*

Le plus souvent, l'achat se fera en indivision, chacun devenant propriétaire du bien à hauteur d'une quote-part (la moitié, le quart...). Du point de vue des formalités, c'est le plus simple, mais d'autres possibilités peuvent être adaptées à votre situation. Lire la suite [ICI](#).

### *Le viager*

Le viager est le contrat par lequel le propriétaire d'un bien immobilier le vend à un acheteur, soit libre de toute occupation (viager libre) soit occupé par lui-même ou loué. Cette vente se fait moyennant un prix payé comptant (le « bouquet »), et une rente qui sera versée par l'acheteur au vendeur jusqu'au décès de celui-ci.

Ainsi, le prix versé par l'acheteur lors de la signature est faible au regard de ce qu'il serait lors d'une vente classique mais, en contrepartie, le vendeur recevra jusqu'à sa mort une rente. C'est donc un contrat qui comporte un aléa : la durée de vie du vendeur.

[Pour en savoir plus.](#)

### *Le viager, une vente à bien préparer*

Vendre en viager permet d'obtenir des revenus sans forcément quitter son logement et avec une fiscalité avantageuse. Suivez les conseils des notaires de France [ICI](#)

### *Adresse courriel des mineurs inscrits*

Un quart des inscrits auprès de l'ambassade est âgé de moins de 18 ans. Leurs parents les ayant inscrits à leur plus jeune âge pour certains, les informations figurant dans leurs dossiers sont parcellaires. Or, la très grande majorité détient une adresse courriel et/ou un numéro de téléphone.



Pour permettre à l'ambassade de pouvoir les contacter (organisation de la Journée *Défense et Citoyenneté*, Lettre de l'Ambassade, etc...), il serait utile que ces deux informations figurent dans leurs dossiers respectifs.

### **Immigration en Thaïlande : nouvelles règles**

Le 20 mars 2016, sont entrées en vigueur de nouvelles règles en matière de contrôle migratoire des étrangers en Thaïlande. Plusieurs situations de séjour irrégulier peuvent se présenter.

#### **1 - Cas d'un étranger se signalant aux autorités thaïlandaises :**

L'étranger en situation de dépassement de temps de séjour depuis plus :

- de **90 jours** se verra interdire l'entrée au territoire thaïlandais pendant **un an** ;
- d' **1 an**, pendant **3 ans** ;
- de **3 ans**, pendant **5 ans** ;
- de **5 ans**, pendant **10 ans**.

#### **2 - Cas d'un étranger arrêté par les autorités thaïlandaises :**

L'étranger en situation de dépassement de temps de séjour depuis :

- moins d'**1 an**, se verra interdire l'entrée au territoire thaïlandais pendant **5 ans** ;
- plus d'**1 an**, pendant **10 ans**.

#### **3 - Précisions :**

Dans les deux cas, les délais s'apprécient comme suit :

- la situation de dépassement du temps de séjour débute à compter de la **fin de la validité du visa**, et
- la durée d'interdiction de séjour, à compter de la **date de départ** du pays.

Ces règles ne s'appliquent pas aux étrangers quittant le pays :

- en étant âgé de moins de 18 ans ;
- avant l'entrée en application de ces règles.

### **Caisse des Français de l'Etranger (CFE) : reconduction temporaire du conventionnement avec le Bangkok Hospital**

Après négociations et une période délicate où l'accord de tiers payant a été suspendu de fait par l'établissement, la CFE a fait savoir qu'un nouvel accord de tiers-payant avait été signé avec le *Bangkok Medical Center*, à compter du 15 janvier 2016 et pour une durée initiale de 3 mois. La CFE étudie actuellement la possibilité de proroger l'expérience jusqu'au 15 juillet. Une prolongation sera ensuite possible si les nouveaux circuits de travail fonctionnent. Une rencontre entre les deux parties devrait prochainement avoir lieu.

### **Diffusion des informations statistiques annuelles en matière d'immigration, d'asile et d'acquisition de la nationalité française**

La Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur vient de publier les

statistiques annuelles entrant dans le champ de la migration et de la protection internationale.

#### **I. Les visas et les titres de séjour**

Le nombre de visas délivrés en 2015 est en hausse de 13,5 % par rapport à 2014, avec un total de 3 197 505 visas délivrés. La Chine reste le premier pays d'origine des titulaires de visas, avec 824 384 visas délivrés en 2015 (+ 37 % par rapport à 2014).

Les titres délivrés aux scientifiques progressent de 16,6 %. De même, l'immigration étudiante est en hausse de 2,3 % avec 66 520 titres délivrés en 2015, dépassant ainsi ses plus hauts niveaux.

#### **II. L'éloignement des étrangers en situation irrégulière**

En 2015, les éloignements forcés d'étrangers en situation irrégulière sont en hausse, à 15 485 contre 15 161 en 2014.

#### **III. L'asile**

Le nombre total de demandes d'asile déposées à l'OFPPA augmente de 22,1 % de 2014 à 2015, atteignant - premières demandes et réexamens confondus - un total de 79 126 demandes.

En 2015, le premier pays de provenance des primo-demandeurs d'asile en France est le Soudan, suivi de la Syrie, du Kosovo et d'Haïti.

#### **IV. L'acquisition de la nationalité française**

En 2015, le nombre des acquisitions de la nationalité française par décret et par déclaration à raison du mariage a connu une hausse de 12 %.

Cette évolution traduit une progression des acquisitions par décret qui passent de 57 610 en 2014 à 61 564 en 2015 (soit +6,9%). Le nombre d'acquisitions par déclaration à raison du mariage augmente de 27 % (25 044 en 2015 contre 19 725 en 2014).

### **Plafond de la sécurité sociale en 2016**

À partir du 1er janvier 2016, le plafond de la sécurité sociale est revalorisé de 1,5 % par rapport à celui de 2015, aux termes d'un arrêté publié au Journal officiel du 24 décembre 2015. Il est porté à 38 616 € en valeur annuelle contre 38 040 € en 2015.

Réévalué chaque année en fonction de l'évolution des salaires, ce plafond est utilisé pour le calcul de certaines cotisations sociales et de certaines prestations de la Sécurité sociale ainsi que dans le calcul du montant du remboursement des frais de santé de certaines mutuelles.

Pour la CFE, si les revenus ne dépassent pas la moitié de ce plafond, soit 19 308 €, vous pouvez prétendre à la troisième catégorie aidée et ainsi bénéficier d'une prise en charge d'une partie de votre cotisation.

Pour contacter la CFE, cliquer [ICI](#).

### **Prix du timbre en France**



Depuis le 1er janvier 2016, les prix du timbre vont augmenter de 3,6 % en moyenne pour les lettres vertes et prioritaires jusqu'à 20g.

Pour les particuliers, le prix du timbre de la lettre prioritaire passera de 0,76 € à 0,80 € et celui de la lettre verte de 0,68 € à 0,70 €.

### **Gilet de sécurité (haute visibilité) : obligatoire pour les motards à partir du 1er janvier 2016**



Pour ceux qui rentrent en France, sachez que :

À partir du 1er janvier 2016, les motards devront détenir sur eux ou dans un rangement de leur véhicule un gilet de haute visibilité (dénommé communément « gilet jaune » ou « gilet de sécurité »). A cet égard, un décret et un arrêté ont été publiés au Journal officiel du 10 mai 2015.

En cas d'arrêt d'urgence, ils devront le porter au moment de la descente de leur deux ou trois roues afin d'améliorer leur visibilité. Le respect de cette obligation pourra être contrôlé par les forces de l'ordre et sanctionné par une amende en cas de non-détention ou de non-port.

**Rappel :** les cyclistes roulant de nuit hors agglomération ou de jour par mauvaises conditions de visibilité doivent porter sur eux un gilet de sécurité fluorescent homologué avec un marquage CE apposé sur celui-ci. La possession de ce gilet rétro-réfléchissant de sécurité est également obligatoire pour tous les automobilistes.

### **Réforme territoriale : 12 ou 13, combien de régions métropolitaines ?**

Depuis le 1er janvier 2016, la France compte 12 régions métropolitaines (contre 21 auparavant), la Corse étant une collectivité territoriale à statut particulier.

Les six nouvelles régions n'ayant pas de nom définitif sont :

- Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine ;
- Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes ;
- Auvergne - Rhône-Alpes ;
- Bourgogne - Franche-Comté ;
- Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées ;
- Nord - Pas-de-Calais - Picardie.

Les six autres régions métropolitaines sont :

- Bretagne ;
- Centre - Val de Loire ;
- Île-de-France ;
- Normandie ;
- Pays de la Loire ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Rappel :** la Corse, souvent assimilée à une région, est une collectivité territoriale à statut particulier, au sens de l'article 72 de la Constitution.

### **Livret A et PEL : nouveaux taux au 1er février 2016**

Dans un communiqué du 13 janvier 2016, le ministère des Finances et des Comptes publics a précisé les taux qui vont s'appliquer au livret A et aux nouveaux plans d'épargne logement (PEL) à partir du 1er février 2016.

Le taux du livret A va être maintenu à 0,75 % au 1er février 2016 alors que la formule de calcul aboutissait à un taux à 0,50 %.

Par ailleurs, concernant les plans d'épargne logement (PEL) ouverts à partir du 1er février 2016, le gouvernement a décidé que :

- le taux de rémunération des épargnants lors de la phase d'épargne sera de 1,5 % (contre 2 % en ce moment) ;
- le taux d'intérêt maximal facturé par les banques à l'issue de la phase d'épargne sera de 2,70 % (contre 3,20 % aujourd'hui).

### **Calendrier Fiscal 2016**

Quelles sont les dates limites pour payer vos impôts et vos taxes en 2016 ? Les échéances fiscales sont consultables en ligne. Pour en savoir plus, cliquer [ICI](#)

### **Information jeunes : Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**

**Le 14 mai 2016, une Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sera organisée au Lycée Français International de Bangkok.**

Elle s'adresse aux jeunes nés entre le 01/04/1998 et le 31/03/2000 ; il est donc impératif que l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger soit en cours de validité. Dans le cas contraire, il ne sera pas recensé.

Participer à une JDC est une obligation prévue par la loi. Un défaut de participation entraîne l'impossibilité de s'inscrire à un concours (de la fonction publique, etc.) ou un examen (baccalauréat, permis de conduire...) soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de 25 ans.

Votre fils/fille recevra, dans le courant du mois d'avril, une convocation pour participer à cette session, ainsi qu'une fiche contenant toutes les indications pratiques (programme, heure et lieu de la convocation).

Pour information :

Les certificats de participation à la JDC délivrés à l'issue de l'exercice par les consulats ne comportent pas le **Numéro Identifiant Défense** (NID) du jeune.

En outre, si le jeune perd ce document, l'ambassade ne pourra pas délivrer de duplicata. Il lui reviendra de saisir le Centre du Service National (CSN) :

- à l'adresse suivante : Caserne Mangin BP 60910 - 66020 Perpignan Cedex ;
- par téléphone au : 04 68 35 85 85, ou
- en lui envoyant un courriel, en cliquant sur le présent [lien](#).

### **Attention aux démarches d'état civil payantes**

Dans un article de la revue « Que Choisir » de janvier 2016, l'Union fédérale des Consommateurs (UFC - Que Choisir) fait le point sur les sites Internet qui proposent une intermédiation payante pour des démarches administratives alors qu'elles peuvent être effectuées directement et gratuitement par les usagers à partir des plateformes officielles. L'état civil est concerné.

Comme le rappelle fort justement l'auteur de l'article, l'obtention d'un extrait d'acte de naissance est dorénavant une procédure en ligne simple, rapide et gratuite à condition de passer par la plateforme officielle et de disposer d'un compte personnel sur le site [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

Sinon, ce sont des sites alternatifs, privés et commerciaux, qui proposent une intermédiation – pratiquement, ils retransmettent automatiquement à la plateforme officielle les données communiquées par l'utilisateur – moyennant un paiement pouvant aller jusqu'à 50€ et/ou la récupération des données personnelles des utilisateurs.

L'article nomme les sites les mieux référencés :

- [etatcivil.org](http://etatcivil.org) ;
- [extraitactedenaissance.com](http://extraitactedenaissance.com) ;
- [acte-naissance.juridiqueo.com](http://acte-naissance.juridiqueo.com).

S'il reconnaît que les sommes versées à ces intermédiaires numériques sont difficilement récupérables, il rappelle que tout abus peut être signalé sur le site [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr)

### Simulateur en ligne « Retour en France »

Dans le prolongement des [nouvelles mesures de simplification administrative](#) annoncées par le Premier ministre, Matthias Fekl, Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger a présenté, le 3 février 2016, un simulateur en ligne « [Retour en France](#) » qui permet aux Français de l'étranger de connaître, en fonction de leur situation particulière, les démarches à accomplir au moment de leur retour.

### Rubrique CONSEIL - des liens pour une meilleure information

- [Préparer son retour en France](#)
- [Guide juridique pour les Français de l'étranger](#)
- [MonConsulat.fr](http://MonConsulat.fr)
- [Vos droits et démarches](#) (ministère de la Justice)
- [Les impôts des Français de l'étranger](#)
- [Les opérateurs du MAEDI](#)

## L'ACTIVITE DES AUTRES SERVICES ET ORGANISMES RATTACHES

### SANTE : ZIKA : RAPPEL



La Thaïlande est touchée par la maladie à virus Zika. Cette maladie est transmise par les piqûres de moustiques de type Aedes. Le virus Zika peut

provoquer une maladie bénigne dans la plupart des cas. Les symptômes qui durent entre deux et sept jours, sont une légère fièvre et une éruption cutanée ; certaines personnes présentent une conjonctivite, de la fatigue et des douleurs musculaires ou articulaires. Certaines complications associées sont plus, voire très rares, comme le syndrome de Guillain-Barré ou des cas de

- [Conseils aux voyageurs](#)
- [Ambassade de France en Thaïlande](#)
- [Guide des formalités douanières](#)

### Vos conseillers consulaires : contacts et permanences



Vous pouvez les joindre à l'adresse suivante :

- Hervé BELLIOT : [herve.belliot@conseiller-consulaire.com](mailto:herve.belliot@conseiller-consulaire.com)

- Michel CALVET : [mcalvet@lccctb.fr](mailto:mcalvet@lccctb.fr)

- Eric MINÉ : [librattitude@gmail.com](mailto:librattitude@gmail.com)

- Marie-Laure DUCRUET ép. PEYTEL : [mlpeytel@lccctb.fr](mailto:mlpeytel@lccctb.fr)

Les Conseillers Consulaires assureront des permanences à l'Ambassade de France à Bangkok, de **10h00 à 12h00**, aux dates mentionnées ci-dessous uniquement sur rendez-vous pris en leur adressant un courriel.

Pour M. CALVET, écrivez à [contact@lccctb.fr](mailto:contact@lccctb.fr)

- le mercredi 20 avril,
- le mercredi 18 mai,
- le mercredi 1er juin.

Mme PEYTEL, lui adresser un courriel à [mlpeytel@lccctb.fr](mailto:mlpeytel@lccctb.fr)

- le vendredi 1er avril, à Pattaya,
- le vendredi 06 mai, à Pattaya,
- le vendredi 03 juin, à Pattaya.

à l'hôtel Mercure Pattaya - 2d Road Soi 15

M. BELLIOT, le joindre à l'adresse : [herve.belliot@conseiller-consulaire.com](mailto:herve.belliot@conseiller-consulaire.com)

- le mercredi 20 avril,
- le mercredi 18 mai,
- le mercredi 15 juin.

### Pour nos visiteurs, voici l'adresse de l'ambassade de France en langue thaïe :

สถานเอกอัครราชทูตฝรั่งเศส - 35 ถนนเจริญกรุง ซอย 36, (ถนนเบอร์สตรี), เขตบางรัก, กรุงเทพมหานคร 10500.

microcéphalies chez des enfants nés de mères infectées par le virus Zika.

Il convient donc de respecter les mesures habituelles de protection (vêtements longs, produits anti-moustiques à utiliser sur la peau et sur les vêtements le matin et en fin de journée. Il faut également se protéger durant la nuit).

**En cas de grossesse :** l'hypothèse d'une association entre la recrudescence de cas de microcéphalies et une infection par le virus Zika chez la mère est aujourd'hui quasiment confirmée. **Il est recommandé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse et ayant le projet de se rendre dans des zones où circule le Zika, d'envisager un report de leur projet de voyage ou, en tout cas, de consulter un médecin avant le départ**

**pour être informées sur les complications pouvant survenir lors d'une infection par le virus Zika.** Si elles ne peuvent ou ne veulent différer leur voyage, elles doivent renforcer les mesures de protection anti-vectorielles et les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des produits insecticides et répulsifs. Voir [ICI](#)

Il est vivement recommandé de consulter un médecin en cas de fièvre pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

## AFFAIRES COMMERCIALES

### **Thaïlande, FERMOB ouvre sa 1ère boutique à Bangkok**

Dans le cadre de son développement commercial en Thaïlande, et en partenariat avec la société *La Franchise*, FERMOB a ouvert son premier magasin à Bangkok au sein du centre commercial spécialisé de l'habitat et de la décoration « Crystal Design Center ou CDC » dont l'inauguration officielle a eu lieu le 18 février 2016. Il s'agit de la deuxième boutique FERMOB en Asie après celle de Pékin.

Le lancement a connu un grand succès. FERMOB a fait part de sa grande satisfaction à l'issue de l'événement au travers de son PDG et CCEF, Bernard REYBIER. Pas moins de 22 journalistes, la plupart spécialisés dans les secteurs habitat-décoration, et près de 50 VIPs (cabinets d'architectes, décorateurs d'intérieur, des entreprises promoteurs immobiliers, chaînes d'hôtels) ont assisté à l'événement. Un franc succès donc !!!



Suite à la conférence de presse, M. Gilles GARACHON, Ambassadeur de France en Thaïlande ainsi que M. Pichai WONGWAISAYAWAN, président de l'Association des Architectes Siamois (ASA), ont coupé le ruban avec l'équipe de FERMOB pour l'ouverture officielle de leur première boutique en Thaïlande.

Cette ouverture, la deuxième en Asie après Pékin pour FERMOB démontre l'attractivité de cette zone et en particulier de la Thaïlande pour des produits innovants, de qualité et « différentiels ».

Nos meilleurs vœux de réussite à FERMOB !

### En savoir plus :

1. Consulter les [informations](#) sur les maladies infectieuses, et plus particulièrement sur la maladie à virus **Zika** (site du ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes) ;

2. Recommandations pour les femmes enceintes [ICI](#) (site du ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes).

### **Sea Value PLC, un investisseur thaïlandais qui fait la Une de Ouest-France**

En faisant l'acquisition de l'entreprise de transformation de produits de la mer *Atlantic Gourmet* dans le Morbihan, l'entreprise a sauvé 12 emplois et a réalisé son premier investissement en Europe et hors d'Asie.

Merci *Sea Value* pour la sauvegarde de ces emplois et les investissements à venir. Le Dr CHANINTR pouvait fièrement afficher la première page d'Ouest - France lors d'un déjeuner à la Résidence de France.



### **Désormais à disposition des entreprises françaises installées en Thaïlande et dans le monde entier, une méthode d'analyse simple en matière de sécurité**

La règle de base en matière de sécurité des entreprises économiques repose sur une méthode simple à appliquer systématiquement. Cette méthode est constituée de séquences basiques et distinctes à toujours appliquer et en toute circonstance. L'entreprise doit identifier, au travers de ses informations stratégiques, les risques et menaces qui pèsent sur elle-même. L'Ambassade met à votre disposition un outil d'audit simple généralisé à travers le monde pour identifier les failles et les vulnérabilités de votre entreprise. Prenez contact avec [christophe.fromont@diplomatie.gouv.fr](mailto:christophe.fromont@diplomatie.gouv.fr) qui se fera un plaisir de vous accompagner.

## L'ALLIANCE FRANÇAISE DE BANGKOK



Un havre de paix dédié à la culture  
en plein cœur de la cité effervescente !

L'Alliance française de Bangkok est le premier centre culturel franco-thaïlandais du pays.

Vous pouvez, dans des conditions privilégiées, y apprendre le français, le thaï, bénéficier d'une offre culturelle riche et variée, vous inscrire à des cours de danse, mode et musique, ou tout simplement partager un moment de convivialité entre francophones.

Vous y trouverez une médiathèque très riche doublée d'une offre numérique, un auditorium des plus moderne, un restaurant français de qualité – Le Café 1912 –, proposant aussi de la cuisine thaïlandaise, ainsi que la remarquable librairie francophone *Carnets d'Asie*.

Inscrivez-vous à la newsletter de l'Alliance via ce lien <http://eepurl.com/biun8H>

Adresse : Alliance française de Bangkok  
179 Thanon Wittayu, Lumpini, Pathum Wan,  
Bangkok 10330  
Tél : 02 670 4200  
[info.bangkok@afthailande.org](mailto:info.bangkok@afthailande.org)  
[www.afthailande.org](http://www.afthailande.org)

### L'AGENDA

#### MANIFESTATIONS CULTURELLES

##### *La Fête change de format*

En 2016, **La Fête** devient un programme à l'année !

Non plus un festival concentré sur un seul mois, **La Fête** se transforme pour donner le tempo culturel, tout au long de l'année 2016, en portant à l'affiche, chaque mois, une nouvelle discipline artistique.

Ce ne sera donc plus une **Fête** mais des **Fêtes** qui viendront, en complément ou en partenariat d'une programmation déjà très riche offerte par l'Alliance française de Bangkok et ses antennes de province (Chiang Mai, Chiang Rai et Phuket), ponctuer la saison culturelle de l'Ambassade de France, pour le plaisir de tous les publics : une **Fête** de la Musique, une **Fête** de la Mode, une **Fête** de la Musique contemporaine, une **Fête** du Théâtre, une **Fête** des Arts du Cirque, une **Fête** des Arts Numériques, une **Fête** du Cinéma, une **Fête** du Design, une **Fête** de l'Art Contemporain, une **Fête** de la Francophonie, une **Fête** de la Gastronomie...

**La Fête** s'étendra donc toute l'année et donnera à voir la beauté et la richesse des échanges artistiques qui unissent la France et la Thaïlande. Plus que jamais, alors que nos deux pays fêtent, cette année, le 160ème anniversaire de

leurs relations diplomatiques, artistes français et thaïlandais œuvrent ensemble pour créer, partager et échanger, à travers des coréalizations, des coopérations, des expositions collectives.

Sans préjuger d'autres événements qui viendraient s'ajouter à cette programmation (pour cela, nous suivre sur <http://www.facebook.com/lafete.festival>), voici un premier aperçu de ce qui vous sera proposé :

**13 et 14 mai - La Fête** du Jazz : Jean-Baptiste Trottignon en concert à l'Alliance française de Bangkok et dans un club de jazz de la capitale ;

**10 - 25 juin - La Fête** du Théâtre contemporain : Adaptation et création en thaï de la pièce « Une (micro) histoire du monde économique, dansée » de Pascal Rambert - Sodsai Pantoomkomol Centre for Dramatic Arts – Université de Chulalongkorn (représentations les 23, 24 et 25 juin) ;

**18 juin - La Fête** de la Musique - JJ Green Market (sous réserve de confirmation) ;

**16 et 17 juillet - La Fête** des Arts du Cirque : Spectacle « L'après-midi d'un foehn » de la Compagnie Non Nova - TK Park Central World (dans le cadre de l'événement « Bonjour France » organisé par la Chambre de commerce franco-thaïe) ;

**2 - 14 août - La Fête** de la Photographie de Mode : Exposition « Yves Saint Laurent, naissance d'une légende » - Photographies de Pierre Boulat, Cosmos - (sous réserve de confirmation du lieu) ;

**13, 14 et 15 septembre - La Fête** des Arts numériques : Spectacle « Hakanai » de la Compagnie Adrien M / Claire B - Sodsai Pantomkomol Centre for Dramatic Arts - Université Chulalongkorn ;

**12 octobre - La Fête** de la Danse : Spectacle « Roméo et Juliette » du Ballet Preljocaj - Thailand Cultural Center (dans le cadre du Festival international de danse et de musique de Bangkok) ;

**22 octobre - La Battle Hip Hop La Fête** : en partenariat avec l'Alliance française de Bangkok ;

**Novembre - La Fête** du Cinéma : 3e édition des Rendez-vous franco-thaï de l'Animation (du 3 au 13 novembre), au sein et en parallèle du World Film Festival de Bangkok (du 4 au 13 novembre) - SF World Cinema, TK Park et Alliance Française de Bangkok ;

**25 et 26 novembre - La Fête** de l'Art contemporain : 4e édition de La Nuit des Galeries de Bangkok.

**du 5 au 11 décembre - La Fête** du Design : exposition collective de designers français et thaïlandais dans le cadre de la *Design Week* de Chiang Mai.

### **Coopération franco-thaïlandaise dans le domaine scientifique et universitaire**

La France et la Thaïlande partagent la même vision qui est de renforcer la recherche, le développement et l'innovation pour à la fois apporter des solutions technologiques aux enjeux globaux (changement climatique, santé, environnement, sécurité alimentaire...) et servir au développement économique de nos pays respectifs.

La recherche et l'enseignement supérieur en Thaïlande bénéficient d'un environnement favorable qui s'appuie sur la volonté du gouvernement de faire passer le budget de Recherche & Développement (R&D) à 1% du PIB, une montée en puissance de la qualité de la recherche thaïlandaise avec un accroissement par trois du nombre de publications issues des laboratoires thaïlandais et l'émergence d'une centaine de scientifiques reconnus dans leur domaine de compétence à l'échelle internationale et la volonté du gouvernement de mettre la recherche au service des besoins économiques (industrie, agriculture) et sociétaux (environnement et santé) du pays.

La France est bien placée dans les partenariats existants entre la Thaïlande et les autres pays étrangers. Elle se situe au 7e rang pour le nombre de co-publications scientifiques - ce qui représente 5,1% du total des publications thaïlandaises, et est le 7ème pays d'accueil des étudiants avec 700 étudiants thaïlandais sur le territoire français.

Les organismes de recherche français ont mis en place des plateformes de recherche dont le succès peut avoir valeur de symbole. On peut citer les plateformes du CIRAD et de ses partenaires thaïlandais pour la recherche sur l'hévéa ou pour la surveillance des maladies émergentes chez l'animal ou celle de l'IRD pour le traitement et la prévention du VIH à Chiang Mai qui a permis de réduire le taux de transmission du virus de la

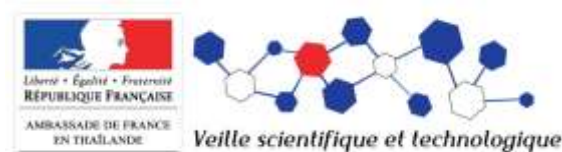
mère à l'enfant de 25% à moins de 2%. Leur excellence est maintenant reconnue aux niveaux national, européen et international.

La Thaïlande et la France continuent à planter les graines de ce qui deviendra les futurs réseaux de recherche. Chaque année, des chercheurs thaïlandais et français travaillent ensemble sur une grande variété de domaines scientifiques allant de la biologie à la physique, en passant par les sciences humaines et sociales et la chimie. Citons les enjeux de la disparition de la biodiversité face au changement climatique, la compréhension moléculaire de certaines maladies de la crevette, les meilleures approches pour la conservation des fruits après récolte ou l'amélioration de l'efficacité énergétique des réseaux électriques. On peut d'ores et déjà souligner l'impact de certains partenariats comme le partenariat du synchrotron français SOLEIL pour la mise en place du synchrotron thaï (SLRI) qui se traduit par des échanges de chercheurs, la participation aux conseils scientifiques et à la stratégie scientifique de l'instrument, le partenariat dans le domaine de la bêta-thalassémie, maladie génétique touchant environ 3000 nouveaux nés chaque année en Thaïlande qui s'appuie sur un protocole de thérapie génique mis au point en France et en cours de développement en Thaïlande et la collaboration dans le domaine de l'espace, en particulier l'observation de la Terre.

Le domaine universitaire n'est pas en reste puisque, outre les étudiants thaïlandais ayant étudié en France, il est courant de voir sur les campus thaïlandais des étudiants français effectuant des semestres d'échange. Ils sont le produit d'accords de coopération entre universités thaïlandaises et universités françaises qui permettent cette mixité enrichissante qui peut aller jusqu'à l'obtention de double-diplômes.

La vraie richesse de la coopération franco-thaïlandaise réside dans les milliers d'Alumni qui sont retournés dans leur pays. Population de francophones ou francophiles, ils assurent des relais au développement de la relation franco-thaïlandaise dans les domaines politique, juridique, scientifique, économique, culturel...

Dans ce contexte, l'Ambassade de France en Thaïlande s'attache à renforcer l'attractivité de notre pays pour l'ensemble des étudiants thaïlandais avec le rôle joué par Campus France Thaïlande et le programme de bourses d'excellence franco-thaï qui offre la possibilité de suivre un Master ou un Doctorat pour des étudiants thaïs (environ une trentaine par an) et à favoriser l'illustration du savoir-faire et le positionnement des centres de R&D publics et privés par l'intermédiaire de séjours pour de jeunes chercheurs thaïlandais, le développement de projets conjoints franco-thaï (Programme Hubert Curien « Siam »), des ateliers bilatéraux et des expositions scientifiques.



Le lancement de la Newsletter de Veille scientifique et technologique de l'Ambassade, pour mars 2016, est un élément supplémentaire favorisant la relation franco-thaïlandaise en informant les Français en France et à

l'étranger des récentes avancées et opportunités scientifiques et technologiques en Thaïlande.



Pour s'abonner, cliquer [ICL](#).

Pour plus d'informations :

- Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade :

<https://www.facebook.com/Frangsethai>

- Alliance française : <http://www.afthailande.org/> Pour rester informés des événements de l'Alliance française, inscrivez-vous à la [newsletter](#) :

- IRASEC : <facebook/irasec> et [www.irasec.com](http://www.irasec.com)

## PERMANENCES DES AGENTS DE LA SECTION CONSULAIRE

---

- Hua Hin : avril 2016
- Udon Thani : mai 2016
- Krabi : juin 2016

Un message sera adressé en temps opportun pour confirmer les dates.

## FERMETURE DE L'AMBASSADE AU 2EME TRIMESTRE 2016

---

Les services de l'ambassade de France seront fermés au public les :

- mercredi 13 avril : Songkran -Nouvel An thaïlandais
- jeudi 5 mai : Jour du couronnement
- vendredi 20 mai : fête de Visakha Bucha



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement